



## **RADIATION D'UNE ENTREPRISE INDIVIDUELLE**

---

Date : 01/06/2022

Service émetteur : Centre de Formalités des Entreprises, CMA Grand Est

---

Formulaires :

- [Formulaire P4](#) – dûment rempli et signé, en deux exemplaires

Dans le cas où le dossier est transmis par un mandataire, joindre le pouvoir en 2 exemplaires

Pièces relatives à l'entreprise :

- Il est demandé aux commerçants non sédentaires de remettre au CFE la carte de CNS
- Si la cessation d'activité fait suite à la vente du fonds : 2 exemplaires du journal d'annonces légales ou une attestation du journal mentionnant le texte et la date de parution

Tarifs (à vérifier auprès du Centre de Formalités avant règlement) :

- Règlement à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat : Gratuit
- Si activité commerciale, règlement à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce : 93,70 €